

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se prennent d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES MAIRES ET L'OPINION

L'un de ces derniers jours, un publiciste qui voit, non sans mélancolie, se prolonger les jours du ministère Waldeck-Rousseau, écrivait : « Il y a, pour le moment, dans l'opinion provinciale, une grande indifférence, ce qui n'est un bon symptôme pour personne. » Ce publiciste doit être aujourd'hui consolé, à moins que le désarroi de plus en plus marqué du groupe auquel il appartient ne l'ait rendu encore plus inconsolable.

De l'indifférence, ce n'en est pas tout-à-fait, il faut en convenir, que le beau mouvement patriotique et républicain, — aveugle qui ne le voit pas ! — auquel donne lieu en ce moment le banquet des maires de France.

La bande nationaliste qui a mis la main sur le Conseil municipal de Paris leur avait-elle assez, cependant, prodigué avances et flatteries !

Par malheur, ou plutôt par bonheur, elle a un peu trop tôt laissé percer le bout de l'oreille, en commettant à l'égard du président de la République et des membres du gouvernement — qui malgré tout et quoi qu'on en pense est le gouvernement légal — une inconcevable grossièreté.

Ces gens-là, résidu du bonapartisme, du boulangisme, de la trahison envers la République, ont prétendu parler au nom de Paris, qu'ils auraient placé en singulière posture, si cela dépendait d'eux ; c'est la France qui a répondu.

Et combien nette, combien caractéristique, combien concluante a été cette réponse !

« Vous osez insulter le Président de la République et les ministres. Eh bien ! nous autres républicains des départements, nous tenons à vous signifier que nous les défendons et que nous prenons pour nous cette insulte. Nous irons à Paris saluer le Président. Nous irons acclamer la République. Mais nous n'irons pas à Paris, dans la capitale de la France, nous associer à votre impertinence et prendre part à un acte que nous rougirions, dans la plus petite de nos bourgades, de commettre à l'égard de celui qui est le représentant de la France aux yeux de l'étranger, le premier magistrat de la République. »

Et ceux qui, sous des formes diverses, mais tous avec la même énergie, se sont exprimés ainsi, ce ne sont pas les maires de tel ou tel département, ce sont les maires de tous les départements de la France, au nord comme au midi, à l'est comme à l'ouest — et souvent ceux des plus humbles villages, comme ceux des plus grandes villes.

Bravo ! Messieurs les maires, voilà ce qui s'appelle défendre la Loi, la Constitution, la République.

Et, en le faisant avec autant de tact que d'opportunité et de bon sens, sans chercher l'occasion d'une vaine et bruyante manifestation, mais en répondant du tact au tact, à une provocation vraiment indécente de la part de gens qui ne savent aujourd'hui comment battre en retraite, vous avez fait un acte de saine et sage politique ; vous avez été les fidèles mandataires du suffrage universel qui vous a réélus en mai dernier ;

vous avez une fois de plus montré où est l'opinion, où est la France, ce qu'elle veut, ce qu'elle exige : la paix, l'ordre, la possibilité de vivre et de travailler, sans être, à tout instant menacée et traquée par d'incorrigibles factieux.

Bravo, messieurs les maires, et vive la République !

A. B.

LA CANDIDATURE MAX RÉGIS

Un télégramme d'Alger nous apprend que l'*Antijuis* annonce la candidature de M. Max Régis dans le onzième arrondissement. Nous avions donné cette nouvelle d'après la *Patrie*, les journaux qui ont publié le manifeste de départ de M. Régis n'en ayant soufflé mot. Nous voilà fixés officiellement.

Qui va être bien surpris de cette résolution subite du maire d'Alger ? Tout d'abord les premiers, ces braves antisémites algériens, que leur chef abandonne pour les Parisiens de la Folie-Méricourt. Alger sans Max Régis, cela sera-t-il encore Alger ?

Ils ne s'attendaient certes pas à celle-là, les bons amis algériens. Il y a une quinzaine, peut-être plus, peut-être moins, M. Régis quitte sa ville, annonçant qu'il va réclamer à M. Waldeck-Rousseau le déplacement du farouche M. Lutaud. De projets d'avenir parlementaire, il n'est nullement question.

Arrivé à Paris, M. Régis, à défaut du ministre de l'intérieur absent, voit M. Leygues, l'intérim. On cause du préfet. Les Algériens, là-bas, attendent. Ce pauvre Lutaud ! Ah ! il n'a plus qu'à faire ses malles quand Max va revenir !

Hélas ! c'est M. Lutaud qui restera et M. Max Régis qui partira. Son rêve est d'être député de Paris. Alger n'a plus ses préférences. Les antisémites algériens ne reverront plus celui dont ils avaient fait leur maire. Souhaitons que le suffrage républicain des électeurs du onzième évite à M. Régis une si noire ingratitude.

EN CHINE

Un télégramme de Pichon

Le ministre des affaires étrangères a reçu ce matin du ministre de France en Chine le télégramme suivant :

« Parti de Pékin le 1^{er} septembre, et de Takou le 13 seulement, nous sommes profondément touchés des félicitations que vous nous avez adressées par votre télégramme du 12 août, que j'ai reçu aujourd'hui.

« Je vous prie d'agréer mes remerciements et ceux du personnel. Toutes les dames de la légation et les enfants vont bien. Nous avons eu à déplorer la perte de M. Wagner, agent des douanes, fils de mon ancien collègue ; de M. Grundgens agent du chemin de fer de Hung-Kéou à Pékin ; du capitaine d'infanterie de marine Labrousse ; de l'enseigne Henry ; de l'aspirant Herbert et de treize marins. »

Les négociations

Les ministres étrangers ont eu une conférence dans laquelle ils ont décidé qu'ils n'avaient pas de pouvoirs pour traiter avec le prince Ching. Les généraux sont arrivés à la même conclusion ; ces décisions semblent indiquer que le sort de la Chine sera décidé pas une commission internationale et dans une capitale étrangère. Sir Robert Hart a dit aux généraux qu'ils pouvaient se préparer à de nouvelles hostilités, que des troupes

chinoises se concentraient et opéraient des mouvements sur la ligne de communication entre Pékin et Tien-Tsin et qu'il pensait qu'on devait s'attendre à de nouveaux troubles pour le mois de novembre. Le prince Ching a déclaré au ministre des Etats-Unis que l'empereur était anxieux de revenir à Pékin et qu'il faisait tous ses préparatifs en conséquence. Il a dit aussi que l'empereur et toute la cour étaient dans un petit village à 60 milles d'ici.

Les forces disponibles

Le total des troupes de toutes nationalités est actuellement de 70,000 hommes, dont 22,000 Japonais. Le ministre du Japon est d'avis de faire partir 15,000 hommes et de les tenir en réserve au Japon.

Au Transvaal

Les Pouvoirs de Kruger

Les journaux publient une dépêche de Naples, d'après laquelle le représentant du Transvaal à Naples a déclaré que M. Krüger était muni des pouvoirs nécessaires pour négocier avec l'Angleterre en vue du règlement des affaires de l'Afrique du Sud.

— La nomination de Viljoen au commandement en chef ne semble pas probablement populaire. Le général Delarey est considéré par les Burghers comme lui étant infiniment supérieur. Les Burghers de Prétoria croient que Viljoen continuera la résistance.

La Disette

La question des vivres devient sérieuse. Les denrées ont atteint des prix de famine. La bougie est à 3,10 le paquet ; les allumettes, à 90 centimes et 1,25 la boîte ; le lait condensé, à 3 fr. la boîte ; le sucre coûte 2,50 et 3,75 la livre. Il n'y plus de savon. La viande de porc vaut 3,10 la livre.

INFORMATIONS

Elections législatives

HAUTE-LOIRE

Inscrits : 20,580 — Votants : 17,004
M. Vigouroux, rép... 9,942 voix, élu.
M. Schaffner, rép... 6,572 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Charles Dupuy, nommé sénateur.

PUY-DE-DOME

M. Clémencel, rép... 9,804 voix, élu.
M. Bonnefoy, rép... 4,592 voix.
Il s'agissait de remplacer M. Gérard, républicain, décédé.

Election sénatoriale de la Vienne

Troisième tour. — Ont obtenu : MM. Demarçay, républicain, 345 voix (élu) ; Tirribillot, radical, 215 voix ; de Beauchamp, réactionnaire, 131 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Contancin, sénateur, radical, élu pour la première fois au renouvellement triennal du 28 janvier dernier, décédé le 21 juin. M. Contancin avait été élu le second au troisième tour, par 401 voix sur 713 votants ; les deux autres élus qui appartenaient à la liste républicaine sortante, MM. Thézard et Couteaux, avaient été élus respectivement par 407 et 387 voix. Le premier candidat de la liste réactionnaire qui venait ensuite, M. de Beauchamp, n'avait obtenu que 287 voix.

Le Banquet Gouvernemental

MM. Bouvard et René Waldeck-Rousseau auxquels incombe la lourde tâche d'organiser

le banquet offert aux maires par le gouvernement, ont réglé un certain nombre de points intéressants. C'est ainsi que doivent prendre place à la table d'honneur, aux côtés de M. Emile Loubet, le maire de la plus petite commune de France et le maire de la plus grande ville, le maire le plus âgé et le maire le plus jeune. Le maire de la plus petite commune de France qui sera représentée au banquet est le maire de Tartre-Gaudran, commune de 17 habitants, située dans l'arrondissement de Mantès, département de Seine-et-Oise.

Il existe une commune qui compte moins de 17 habitants, celle de Mortereau (Seine-et-Marne), qui n'en a que 14 ; mais le maire de Mortereau n'assistera pas au banquet des Tuileries, où il a délégué à sa place un conseiller municipal. Dans ces conditions, l'honneur de s'asseoir à côté du chef de l'Etat revient au maire de Tartre-Gaudran.

Le maire de la ville la plus importante est, on le sait, le maire de Lyon.

Le magistrat municipal le plus âgé est M. Rigaud, maire de Marcilly-sur-Yonne (Nièvre), né le 28 juillet 1808. Il porte allègrement nous dit-on, ses 92 ans. C'est un républicain de vieille date. En ce qui concerne le maire le plus jeune, les recherches ne sont pas terminées, plusieurs magistrats municipaux n'ayant guère plus de 25 ans — et quelques-uns même n'ayant pas atteint cet âge.

Une église volée

Cinquante citoyens de Whiterker (New-Jersey), sont traduits devant le tribunal de Belvidère, pour avoir volé et emporté une église avec tout son contenu, dans les circonstances suivantes :

Un prêtre de l'Église grecque avait obtenu, récemment, l'autorisation de construire une église à Whiterker : les travaux étaient à peu près achevés en dépit de l'opposition d'une partie de la population. Les opposants voyant que leur protestations n'avaient pas d'effet, ont eu recours aux grands moyens. Pendant la nuit, cinquante hommes ont posé l'édifice sur des rouleaux et l'on transporté au loin, sur un autre terrain. Ils ont emporté l'église d'une seule pièce, avec tout ce qu'elle contenait : croix, autel, chaire et tous les ornements. Il est inutile de dire que l'église est en bois, ce qui explique la facilité de son transport.

Le curé grec, fort mécontent de cette façon d'agir, a obtenu des mandats d'arrêt contre les délinquants, et les constables les ont amenés devant le tribunal de Belvidère, chef lieu de comté, qui est assez embarrassé pour résoudre l'affaire, vu qu'il ne s'agit pas, on en conviendra, d'un vol ordinaire.

Imprudence fatale

Dimanche matin vers sept heures et demie, un métayer de M. Mercadier, à la Sayrague commune de Lavour (Tarn) était en train de chasser, lorsqu'un détachement de dragons en manœuvre tomba sur lui à l'improviste. Surpris, et se croyant en présence de gendarmes, il voulut cacher au plus tôt son arme. Il la prit par le canon, laissant le chien armé, et enfonça la crosse dans une haie. Une branche s'accrocha au chien et fit partir le coup que le malheureux reçut en pleine figure.

La charge, faisant balle, lui a enlevé toute la mâchoire, laissant la langue à nu.

Immédiatement, on a voulu le transporter à l'hospice pour lui donner les soins nécessaires, mais il a rendu le dernier soupir pendant le trajet.

Le décédé était marié depuis six mois à peine. Il laisse sa femme enceinte.

Bourreau de sa femme

M. Dhomme, commissaire de police à Saint-Denis, a procédé samedi, à l'arrestation d'un sieur Ed. H..., âgé de 39 ans, accusé d'avoir séquestré depuis trois semaines sa femme à laquelle il faisait une véritable vie de martyr. Il y a sept ans environ, M. H..., aujourd'hui employé à la Compagnie générale de construction, épousait par amour celle dont la vie ne fut plus dès lors qu'une souffrance. Très violent, très jaloux aussi, le mari battait sa femme et finalement il y a trois semaines environ, il l'enferma à clef quand il se rendait à son travail, verrouillant les portes, matelassant les fenêtres que par raffinement de cruauté, il avait vissées à l'aide de fortes plaques d'acier. La prisonnière, privée de nourriture, faisait descendre par une petite lucarne, une ficelle, et une voisine lui passait le pain que lui refusait son indigne mari. Par crainte des violences de ce dernier, les voisins n'osèrent jamais informer la justice de ce qui se passait et cette séquestration aurait duré longtemps encore si hier, M^{me} H..., à bout de souffrances et de privations ne s'était décidée à écrire au commissaire de police. M. Dhomme se rendit au chantier où travaille M. H..., qu'il mit en état d'arrestation, puis, suivi du mari, il courut à son domicile, rue Pinel, procéder à la délivrance de la malheureuse femme qu'il trouva hâve, décharnée et qui à la vue de son bourreau fut prise d'un tremblement convulsif. M. Dhomme procéda à une perquisition qui amena la découverte d'un revolver dont plusieurs fois M. H..., avait menacé sa femme.

Un mari dépecé

Un crime épouvantable a été commis à Fresnoy-la-Montagne, près de Briey. Un sieur Bray, boucher, qui vivait en mauvaise intelligence avec sa femme, a été assassiné par elle, pendant son sommeil, à coups de hache. La meurtrière a ensuite dépecé le cadavre, qu'elle a enveloppé dans un tablier et jeté dans une mare. Elle a fait des aveux complets.

Drame de la jalousie

Gastano Longo, âgé de trente-cinq ans, de Caserte, était en Amérique quand il apprit que sa femme, Annunziata Lucente, le trompait. Longo revint d'Amérique afin de se venger. Sa femme, instruite de ses intentions, chercha à le rassurer et à le convaincre qu'elle lui était restée fidèle.

Longo resta trois mois dans l'incertitude ; mais le bruit de l'infidélité de sa femme continuant à courir dans le pays, dans un moment de fureur il s'arma de deux revolvers et d'un fusil, tua sa femme et chercha à tuer deux individus qu'il prétendait être les amants de cette dernière.

Un grand nombre de personnes étant accourues sur les lieux du drame, Longo se mit à décharger ses revolvers et son fusil sur la route, tuant six personnes et en blessant deux autres ; puis il prit la fuite.

On le crut parti à travers la campagne,

mais on le retrouva dans le cimetière, où il s'était suicidé.

Tirage d'Obligations

Ville de Paris 1865

Le numéro 523,189 gagne 150,000 fr.
Le numéro 467,027 gagne 50,000 fr.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. ; 194,514 — 54,191 — 98,656 — 17,555.
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. ; 576,902 — 421,779 — 472,492 — 379,434 — 303,099.
Dix numéros chacun 2,000 fr.

Obligations de la Compagnie du Canal de Suez

Le numéro 218,947 gagne 100,000 fr.
Les deux numéros suivants : 115,611 et 190,143, chacun 25,000 fr.
Les numéros 29,519, 233,548, chacun 5,000 fr.
Vingt numéros chacun 2,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Banquet des maires

Le doyen des maires du département du Lot qui assisteront au banquet offert par le gouvernement, est M. Chartrou Mathieu Cyprien, maire de Fourmagnac né le 17 septembre 1818.

M. Chartrou est partie matin pour Paris. Le plus jeune des maires est M. Ausset Léopold, maire de Sainte-Alauzie, né le 10 janvier 1875.

Bourses des Lycées et Collèges

Par décision de M. le Ministre de l'Instruction publique, il a été attribué les bourses ci-après :

1^o Au jeune Richard Charles, bourse entière d'internat au Lycée de Cahors ; la mère débitante de tabac à Gourdon.

2^o Au jeune Dubernat Gaston, 1/2 bourse internat au Collège de Figeac ; le père commis de culture des tabacs à Lézach.

3^o Au jeune Darnis Robert, 1/2 internat au Collège de Villefranche (Aveyron) ; le père gendarme à Gourdon.

4^o La jeune Delfau Marie, bourse entière d'externat au collège de jeunes filles de Cahors ; le père tailleur à Cahors.

5^o Au jeune Feyret Gabriel, 1/2 bourse internat au Lycée de Cahors, le père ex-officier en retraite à Lamadeleine.

6^o Au jeune Rieux Marcel, 1/4 internat au collège de Brives, le père cultivateur à Sarrazac.

7^o A la jeune Alary Anne Marie, bourse entière d'externat au collège de jeunes filles de Cahors.

8^o Au jeune Holzer Elmond, bourse d'externat au Lycée de Cahors, le père commis de culture des tabacs.

Un arrêté à prendre

Dans un de nos derniers numéros, nous signalions à qui de droit le danger continuel que font courir à la population, les voituriers, cyclistes, ou conducteurs d'automobiles, et nous disions nos craintes au sujet d'accidents auxquels un jour où l'autre nous pouvons nous attendre, notamment dans la rue du Lycée, la plus passagère des rues de la ville.

Evidemment, on n'en a pas tenu compte ; on attend quelque écrasement.

M. le commissaire de police ces jours derniers, a bien fait une petite exécution : quelques conducteurs de véhicules ont été condamnés à de légères amendes, d'autres ont été réprimandés ; mais cela suffira-t-il ?

Aujourd'hui comme auparavant l'allure des véhicules est aus i vive ; les conducteurs font à leur fantaisie car, disent certains de ces messieurs, nul ne peut réglementer le trot d'un cheval, — trot qui varie selon la bête. »

C'est possible : mais nous avouons ne pas trop bien comprendre : en la circonstance, qu'importe la valeur, les qualités du cheval, de même que la solidité du jarret du cycliste !

Nous estimons, que cela n'a rien à faire ici.

La question pour nous, comme pour toute la population, est que l'on puisse circuler en toute sécurité dans les rues de Cahors, et pour cela, il n'y a qu'une seule mesure à prendre : faire afficher à tous les coins de rue où la circulation est active : « DÉFENSE DE TROTTER. »

Et ainsi, le trot de tous les chevaux sera réglé. Quant aux cyclistes, conducteurs d'automobiles on pourrait également réglementer leur allure.

La dépense occasionnée par les quelques affiches nécessaires, ne sera pas énorme, et le budget de la ville ne s'en portera pas plus mal...

Dans tous les cas, la municipalité aura fait « quelque chose » pour la sécurité publique.

On nous prie d'insérer la note suivante :

Association des Membres de l'Enseignement
FONDÉE PAR LE BARON TAYLOR ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Capital inaliénable, de 5 millions et demi, placé en obligations nominatives des chemins de fer français, garanties par l'Etat. Revenu annuel de 150.000 francs, réparti intégralement en pensions de droit, pensions de retraite, pensions temporaires, pensions d'orphelins et en secours.

Peuvent faire partie de l'Association : tous les membres des trois ordres de l'Enseignement et toutes les personnes qui concourent à l'Instruction générale, les Ministres, Députés, Sénateurs, Préfets, Conseillers généraux et municipaux, Maires, etc., et enfin, la femme ou le mari et les enfants d'un sociétaire.

COTISATION : 12 francs par an.
RACHAT de cette cotisation : 200 francs

payables en une fois ou en deux ans par acomptes de 25 francs.

S'adresser pour avoir statuts et renseignements à M. Henri AMBROISE, agent-trésorier de l'Association, 25, rue Bergère, à Paris, ou à M. TRIAIRE, inspecteur primaire, délégué à Cahors.

L'association figure à l'Exposition universelle : classe 109, groupe 16, palais des Congrès et de l'Economie sociale, au rez-de-chaussée.

Société des vétérans des armées de terre et de mer Section de Cahors

Dans sa séance du 2 septembre courant, la 580^e section des vétérans des armées de terre et de mer, dont le siège est à Cahors, a désigné neuf de ses membres pour former la commission d'organisation des fêtes qui doivent avoir lieu à l'occasion de la remise de son drapeau.

Cette commission s'est réunie, pour la première fois, dimanche, à 2 h. du soir, dans une salle de l'Hôtel de Ville, sur la convocation de M. Bourdelle, président de la section.

Il a d'abord été procédé à l'élection des membres du bureau, qui est ainsi composé :

MM. Fournié, Président.
Calvet, Secrétaire.
Sarrazin, Trésorier.

Après l'acceptation de leurs fonctions les nouveaux élus ont remercié leurs camarades de la marque de sympathie dont ils ont été l'objet, puis il a été élaboré un programme des fêtes, qui sera discuté à la prochaine réunion.

Convocation des territoriaux viticulteurs en 1900

M. le général commandant le 17^e corps d'armée a décidé que les ajournements individuels seraient accordés par les généraux commandant les subdivisions, à tous les territoriaux viticulteurs appelés à accomplir une période d'Instruction dans les premiers jours d'octobre, qui en feraient la demande motivée.

Entre « Arbibco » et jardinier

Samedi soir vers 7 heures, un des algériens qui vendent des petits bibelots provenant, dit-on d'Algérie mais que l'on trouve dans tous nos bazars ; était assis devant la terrasse du café de Bordeaux, sa corbeille renfermant la marchandise à côté de lui.

Tout près, se trouvaient deux jardiniers qui étaient encore la saint Maurille ; légèrement joyeux, ils plaisaient l'« arbibco » et par moments essayaient de lui soustraire quelques-uns des menus objets qu'il vendait.

Ne pouvant y parvenir, presque furieux, les malicieux jardiniers ne trouvèrent rien de mieux que de renverser la corbeille.

Colère du marchand, dispute, et coups. Ce ne fut pas long heureusement : le brigadier de police, Bonifacy et l'agent Degan

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

I

LES HOTES DE LAME MARTHE

— Et impertinents ! ajouta l'autre.

— Jésus-Dieu ! dit Marthe. Impertinent, le pauvre jeune homme. Il est bon comme le pain, et complaisant, et poli... Un peu en l'air comme ça, mais n'oublie pas ses devoirs envers les gens, ni envers Dieu, je vous en réponds.

— Il a fait votre conquête, dame Marthe.
— C'est vrai, sans le chercher... et ce n'est pas donné à tous le monde, bien que je m'efforce d'être charitable pour chacun et de ne point pécher contre mon prochain.

Le regard qui commentait cette fin de phrase ne laissait aucun doute sur la personne qui pouvait se l'approprier, et l'homme au regard de proie ne s'y trompa point, car il haussa dédaigneusement les épaules.

— C'est assez sur ce sujet, ma bonne Marthe, dit l'autre. Si vous ne pouvez disposer d'une salle où nous soyons seuls et où nous n'ayons pas à craindre les indiscrets, nous allons nous retirer ; mais surtout si-

lence...

— Silence ! Pourquoi me recommander le silence à moi qui ne prononce pas cent paroles au long d'une journée ? Mais pour ce qui est de vous rendre autre part, c'est inutile. Il n'est pas de maison qui n'est reçue un ou plusieurs hôtes et nulle part vous ne seriez plus tranquilles qu'ici... La chambre de la chère demoiselle est vide. Elle passe presque tout son temps auprès de nos révérendes mères religieuses qui la gardent avec elles depuis que j'ai mes pensionnaires.

— Menez-nous donc à cette chambre ! C'est par là que vous auriez dû commencer.

— Vous m'excuserez, seigneur Mavrocordato. (1)

Mavrocordato, un des chefs les plus populaires de ce soulèvement héroïque de quelques poignées d'hommes contre une puissance encore des plus redoutables de tout le continent était alors dans la force de l'âge. A la finesse du politique il joignait le courage aventureux du soldat et les qualités les plus brillantes des grands capitaines. Il inspirait à tous ceux qui l'approchaient un absolu dévouement à sa personne.

Marthe, balbutiante, désolée d'avoir laissé échapper une parole imprudente, gravissait un escalier de bois, menant au premier et unique étage de sa maison. Elle entra ouvrit une porte, laissa passer les deux hommes, ferma et redescendit, les yeux gros de

1. Mavro ou Mauro signifie noir... se retrouve dans beaucoup de noms grecs, comme par exemple dans Mavromichalis.

larmes.

— Jésus-Dieu ! fit-elle, quand elle se retrouva seule dans sa boutique. Que signifie tout ceci et que va-t-il se passer ?

— Eh bien ! dame Marthe, dit Marcel en survenant. Vous allez les faire trop cuire, ces poules. Elles seront en bouillie... ou pis, brûlées peut-être. Ah ! si cela était, craignez les colères de quatre affamés !

— Aoh ! Cela m'était bien égal, à moi, articula l'Anglais.

— Oh ! vous, sir Arthur, on sait que tout vous est égal et que d'ailleurs vous avez d'innépuissables provisions de conserves.

— Aoh ! yes...

— Vous êtes pressé, sir Arthur, qu'avez-vous donc à faire ?

— Oh ! cela n'intéressait pas moi !

— Je vous demande pardon. Tout ce qui vous touche, vous et nos compagnons, m'intéresse !

— Cela faisait rien !

— Comme vous voudrez ! Ce que j'en dis, c'est pour n'avoir pas l'air d'un ours, voilà tout.

— Alors, pourquoi vo demandez !

— Eh ! pour vous desserrer un peu les dents, sir, sans cela nous en serions encore à apprendre le son de votre voix.

— Z'est vrai que fous n'êtes boint pafard, gamarade.

L'Anglais jeta un regard de condescendance pitié sur ces créatures dépourvues de *quant à soi* et enfama flegmatiquement l'ouverture d'une boîte de conserves.

Dame Marthe disposait des assiettes sur un coin de la table qu'elle venait d'essuyer. L'italien grattait sa mandoline et, pour se rappeler la patrie absente, jouait *Santa Lucia*.

— C'est parfait, signor Julio ! Mais ventre affamé n'a pas d'oreilles. La poule est sur la table, le couvert est mis, vous ferez de la musique plus tard...

Les jeunes gens avaient chacun leur fourchette et leur couteau, car, en Grèce, on se servait encore de ses doigts pour manger.

— Ah ça ! Dites donc, dame Marthe, quels étaient donc ces deux personnages qui étaient avec vous tantôt, quand nous sommes arrivés ?

— Tantôt ? quand vous êtes arrivé ?... Je ne sais pas...

— Mais si, voyons, reprit le curieux Français, ce grand diable, noir comme l'enfer, avec une paire d'escaraboucles sous des sourcils comme des moustaches.

— Je ne me rappelle pas...

— Oh ! dame Marthe, voilà un gros mensonge dont il faudra vous confesser.

La pauvre femme rougissait comme un écolier pris en faute.

— Vò étiez insupportable avec toajours vos quouestions ?

— Elles ne s'adressent pas à vous, sir Arthur, et si elles sont indiscrettes, notre hôtesse n'a qu'à ne pas y répondre ; que voulez-vous, ils m'intéressaient, ces deux hommes ! Si vous les aviez vus, comme je les ai vus, c'était d'un effet saisissant ; jamais natures aussi disparates, d'un contraste aussi frappant, ne se sont offertes aux regards... L'un avec ses dimensions d'hercule, sa face brutale et inquiétante..

(A suivre.)

viennent calmer les combattants en les conduisant tous trois au commissariat.

Là, tout s'arrangea, malgré qu'un des disciples de St Maurice trouva excessif de payer une indemnité à « cet individu qui n'était pas français ».

L'arabe réclamait 10 fr., il toucha 2 fr. : ce n'était pas lourd, il dut cependant s'en contenter.

Et tout fut terminé par là : le marchand alla chercher une terrasse plus hospitalière, et les jardiniers retournèrent au café, achever leur « verte », heureux de s'en tirer à si bon compte.

Ils ne le méritaient pas.

Accident de bicyclette

Dimanche, vers 1 heure de l'après-midi, M. Courtios, porteur de contraintes, revenait à bicyclette de Boissières.

Il marchait à une allure assez vive, lorsqu'à mi-côte quatre femmes de cette commune apercevant le cycliste, n'imaginèrent rien de plus spirituel que de former la chaîne en se donnant la main et de cette façon, barrer la route qui n'est pas très large en cet endroit.

Courtios voulant éviter un écrasement certain, serra trop précipitamment le frein : il fut projeté dans le fossé de la route.

Dans sa chute, il reçut de graves contusions notamment au genou, qui nécessiteront un repos d'un mois.

Nous voulons espérer qu'une enquête sera faite et que les quatre femmes, recevront une sévère leçon ; ce sera d'un exemple solitaire pour les campagnards qui ne peuvent s'empêcher chaque fois qu'ils aperçoivent un cycliste de lui jouer un petit tour, manière de rire.

Ces plaisanteries sont pas trop dangereuses : une bonne leçon est nécessaire.

Foire

La foire du 15 septembre n'a pas été importante.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs. — Bœufs gras, de 28 à 30 fr. les 50 kil.; attelages, de 350 à 700 fr. la paire.

Moutons. — Moutons gras, de 50 à 55 c. le kilo; brebis pour l'élevage, cours des derniers marchés.

Porcs. — Porcelets, de 20 à 30 fr. la pièce, selon grosseur.

Halle. — Blé en vente, 60 hectolitres, vendus 50 prix moyen 14 fr. 75 l'hectolitre; maïs, en vente, 50 hectolitres vendus 38 fr.; prix moyen 13 fr. 25 l'hectolitre; pommes de terre, 3 et 3 fr. 50, les 80 litres.

Marché. — Volailles grasse, de 60 à 65 c. le demi-kilo; poulets de 75 à 80 c. le demi-kilo; œufs, 75 c. la douzaine; raisins de table, de 20 à 25 c. le kilo; canards, de 50 à 60 c. le demi kilo; lapins, 40 c. le demi-kilo.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 15 au 18 Septembre 1900

Naissances

Breton, Adrienne-Germaine, ancienne Gare Bouscary, Léon-Marcel, rue Port Butlier.

Publications de mariages

Arnaud, André-Marius-Charles, négociant et Laurence Sarrut, sans profession.

Lury, Jean-Baptiste, facteur des Postes et Victor, Françoise-Gabrielle, tailleur.

Talayssat, Jean, domestique et Cagnac, Marie-Antoinette, fille de service.

Mariage

Salacroup, Julien, ouvrier à l'usine de Fumel et Ballet Léontine, fille de service.

Décès

Conquet, Jeanne-Faule, 11 mois, rue Brives, 1.

Soubio, Marie-Adolphine, veuve Castanet, 63 ans, s. p. Boulevard Gambetta.

Paubert, Célestine-Aimée-Suzanne, 11 mois, rue Fénélon, 1.

Arrondissement de Cahors

LARROQUE-DES-ARCS. *Chien enragé.* — Vendredi, le chien de M. Couderc, à la Combe-Nègre, s'est précipité sur un jeune chat que tenait sur ses genoux la fillette Couderc, âgée de 7 ans. Il a mordu l'enfant à la main droite.

Quand Couderc rentrait des champs il a été assailli par son chien, qui n'a pu cependant réussir à le mordre. L'animal poussait

des hurlements rauques et avait le train postérieur à demi-paralysé.

Il a été abattu et le vétérinaire, M. Bras, n'a pu reconnaître à l'autopsie aucun signe de rage.

Dans le doute l'enfant, qui a reçu les soins du docteur Valat, a été envoyé à l'Institut Pasteur.

PUY-L'EVÊQUE. — Comice agricole

Dimanche 16 septembre sous la présidence d'honneur de M. le D^r Rey, député du Lot, et la présidence effective de M. Caviolle Dumoulin conseiller de préfecture, assistés de M. le maire de Puy-l'Evêque et d'autres notabilités du canton, a eu lieu la distribution des récompenses accordées aux concurrents qui avaient pris part au concours organisé par le Comice agricole du canton de Puy-l'Evêque.

L'*Orphéon de Cahors* sur l'invitation de M. Deltit et de la municipalité avait bien voulu prêter son concours pour cette solennité agricole.

Avant la lecture du palmarès M. le D^r Rey a pris la parole en commençant par remercier la fanfare de Puy-l'Evêque d'avoir inauguré cette fête agricole au son de la *Marseillaise*, et l'*Orphéon de Cahors* d'avoir fait entendre un hymne patriotique avec les voix chaudes et sonores qui caractérisent son talent. Il a ensuite dans un langage clair et à la portée de tous donné aux agriculteurs réunis autour de l'estrade et accourus de tous les points du canton, des conseils pratiques sur l'amélioration de leur système de culture, conseils dictés par sa science profonde et sa longue expérience agricole. Il a résumé son discours en affirmant sa conviction que l'agriculteur ne peut devenir riche et prospère, que par l'association de la science et de l'expérience, de la théorie et de la pratique.

Après le discours de M. Rey fréquemment interrompu par de nombreux applaudissements, M. le secrétaire du Comice a proclamé la liste des lauréats qui sont venus chacun retirer leur diplôme ou leurs récompenses après avoir remercié le bureau et les membres du jury du comice.

Cette lecture du palmarès a été interrompue par des chœurs chantés par l'*Orphéon de Cahors* et des morceaux de musique joués par la fanfare de Puy-l'Evêque. Ces intermèdes musicaux ont été couverts par de chaleureux applaudissements.

Après la distribution des prix a eu lieu à l'hôtel-de-ville un concert admirable donné dans la salle d'asile, merveilleusement décorée, par l'*Orphéon de Cahors* sous l'habile direction de M. Barreau directeur de cette société avec le gracieux concours de MM^{lles} Brunet et Soulié. Inutile de dire que nos sympathiques chanteurs et leurs charmantes auxiliaires ont recueilli les applaudissements et les bravos d'une nombreuse assistance qui avait tenu à répondre à la gracieuse invitation de l'organisateur de la fête. Nous ne parlerons pas des succès obtenus par les solistes qui, avec leur talent habituel, ont tenu l'auditoire sous le charme de leur voix.

A l'issue du concert un banquet de soixante couverts attendait les orphéonistes et les commissaires de la fête dans la halle aux grains habilement décorée et illuminée pour la circonstance.

Le sympathique président du comice agricole M. Caviolle Dumoulin, présidait ce banquet copieusement et délicatement servi. Au dessert après un toast porté à sa santé par le doyen des orphéonistes il a pris la parole et, dans quelques phrases émues, il a remercié l'*Orphéon de Cahors* de son concours bienveillant et désintéressé et faisant allusion au temps où président de notre société chorale il prenait une large part à ses succès et à ses triomphes; il a bu à la prospérité de l'*Orphéon*, au Comice agricole de Puy-l'Evêque, à la municipalité de cette ville et au triomphe de la République.

Après lui M. Puech, maire de Puy-l'Evêque, qu'un deuil récent avait empêché d'assister au banquet, a à son tour remercié l'*Orphéon* de son aimable concours, et a porté un toast à la prospérité du Comice agricole et de la République.

Un feu d'artifice et un bal public ont couronné cette charmante fête dont nous avons emporté un excellent souvenir; et, en terminant qu'il nous soit permis de remercier messieurs les membres du Comice, leur président, le bureau, la municipalité de Puy-l'Evêque et enfin l'organisateur de

cette fête M. Deltit, de leur si bienveillant accueil pour les étrangers qui étaient venus en grand nombre prendre part à cette réjouissance.

ARGUS.

Dans le prochain numéro nous donnerons la liste des lauréats.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — La foire. — La foire du 15 septembre a été assez forte. Les transactions sur les bœufs d'élevage ont été lentes à cause de la pénurie des fourrages. Il s'est traité un certain nombre d'affaires sur les bœufs d'élevage dans les prix de 420 à 600 fr. la paire. Les bœufs gras ont été payés de 56 à 60 fr. les 100 kilos. Les veaux et moutons, de 65 à 70 cent. le kilo.

A la halle aux grains, marché très animé. Le blé a valu 14 et 14 fr. 50 l'hectolitre; l'avoine, de 7,25 à 7 fr. 50; le maïs, de 12 à 15 fr. 25; le seigle, de 11 à 12 fr.

Place à la volaille. — Marché fortement approvisionné. Volailles, 50 cent. le demi-kilo: lièvres, 5 et 9 fr. pièce; perdreaux, de 1,25 à 1 fr. 50; œufs, 70 cent. la douzaine.

Accident de voiture. — Vendredi matin M. Huc se rendait en voiture à la foire de Figeac en compagnie de sa dame. Arrivé au point de jonction de la route de Boussac à la route départementale numéro 13, le cheval effrayé par un bicycliste s'emballa. La voiture se renversa dans le fossé. Les deux voyageurs ont reçu quelques contusions sans gravité, mais la voiture a été fortement endommagée.

CAJARC. — Lanquet démocratique.

Deux cents convives ont pris part dimanche au magnifique banquet organisé à l'effet de fêter le rachat du pont suspendu de Gaillac, section de Cajarc, situé à environ quatre kilomètres de cette ville.

Le pont, à l'entrée duquel on lisait l'inscription suivante: « Honneur à nos représentants! Vive la République! » avait été admirablement décoré et pavoisé par les soins des organisateurs, MM. Romec et Roques, conseillers municipaux.

Les invités sont arrivés en voiture à midi; un cortège s'est formé sur la route avant de pénétrer sur le pont. Des fillettes de l'école communale de Gaillac, conduites par leurs charmantes maîtresses, ont offert des bouquets à M. Julien Sauve, sous-préfet, délégué par M. le préfet du Lot pour présider la fête; à MM. de Verninac, vice-président du Sénat; Pauliac et Delpont, sénateurs; Vival, député; Duphénéux, conseiller général du canton de Cajarc; Longpuech, conseiller général du canton de Figeac-Est; Bruel, conseiller d'arrondissement, maire de Cajarc; Bramel, adjoint; Couderc, conseiller d'arrondissement, maire de Cenevières.

L'une de ces fillettes a souhaité la bienvenue aux invités et M. le sous-préfet a vivement félicité élèves et maîtresses.

Le cortège a alors traversé le pont et s'est rendu sur la berge du Lot au milieu d'un beau site, où les tables avaient été dressées pour le banquet.

A la table d'honneur, à côté du président, ont prit place, sénateurs, député, conseillers généraux et d'arrondissement, M. Belvéze, juge suppléant. La majeure partie des communes du canton de Cajarc y était représentée par les maires, adjoints ou conseillers municipaux. On y remarquait aussi plusieurs maires du canton de Limogne.

Le menu était des mieux composés et la préparations des mets a mis en renom les cordons bleus de Gaillac qui se sont surpassés.

Au dessert, a commencé la série des toasts.

M. Julien Sauve, notre sympathique sous-préfet, a ouvert la marche. Sénateurs, député, conseiller général du canton de Cajarc, maire, adjoint de cette ville ont ensuite pris successivement la parole.

Ces divers discours, en général, ont roulé sur les principales réformes que la démocratie attend vainement depuis longtemps, réformes toujours promises et toujours ajournées.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Une lettre. — M. Linol, maire et conseiller général de Gourdon,

a adressé la lettre suivante à M. le président du conseil municipal de Paris, en réponse à l'invitation qu'il a reçu de ce dernier, pour assister au banquet des municipalités, à l'Hôtel-de-Ville :

« Monsieur le président,

» Adjoint et maire depuis près de trente ans d'une commune profondément républicaine, aussi antinationaliste en 1900, qu'antiboulangiste en 1889, je manquerai à ma conscience et je blesserai les sentiments démocratiques de mes administrés en acceptant l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser d'assister au banquet des municipalités à l'Hôtel-de-Ville, banquet d'où le chef vénéré de l'Etat et le ministère de défense républicaine ont été exclus.

» Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. LINOL. »

DERNIÈRE HEURE

La Débauche Nationaliste

Paris, 18 septembre, matin.

Les nationalistes de l'Hôtel-de-Ville de Paris se sont enfin rendus à l'évidence. Conspués par la France républicaine tout entière, consternés par l'innombrable dédain des refus qui repoussaient de toutes parts leurs invitations et par l'approche de l'imposante manifestation, dans laquelle vingt mille maires affirmeront, le 22 septembre, la vitalité des idées démocratiques qu'ils combattent, les collègues de M. Grébauval courbent enfin la tête et abandonnent la lutte. La manifestation qu'ils avaient laborieusement préparée n'aura pas lieu. Ils renoncent à leurs fêtes, à leur banquet dérisoire où tous les invités, un à un, refusaient de venir s'asseoir. La mort dans l'âme, ils publient aujourd'hui cette décision dans une lettre que leur président adresse à M. Loubet et dont les allégations fallacieuses ne tromperont personne.

Les nationalistes de l'Hôtel-de-Ville s'avouent vaincus. La France républicaine tout entière applaudira à leur honteuse déroute.

BULLETIN FINANCIER

Malgré quelques réalisations, les allures du marché sont satisfaisantes.

Nos rentes se traitent; le 3 0/0 à 101 fr. 05 et le 3 1/2 0/0 à 102 fr. 27.

Très bonne tenue de nos sociétés de crédit. Le Crédit Foncier à 667 fr., le Comptoir d'Escompte à 599 fr., le Crédit Lyonnais à 1125 et la Société Générale à 609 fr., le Suez se négocie à 3485 fr.

Les fonds étrangers sont fermes.

Les petites sommes offrent quelque fois des difficultés de placement en valeurs de bourse. L'Assurance sur la vie offre pour les modestes économies un emploi fructueux. En effet en mettant de côté 627 fr. par an et en souscrivant à 30 ans à la *Nationale Vie* une assurance combinée de 20 ans pour un capital de 10,000 fr. Si vous mourez avant ces vingt années le capital de 10,000 fr. sera versé à vos héritiers. Si vous êtes vivant à l'expiration des 20 années vous pouvez à votre choix, 1° résilier et toucher 15359 fr.; 2° rester assuré pour 10,000 fr., sans avoir de primes nouvelles à payer et toucher de suite 9,405; 3° rester assuré pour 10,000 fr. en cessant tout versement et recevoir une rente viagère annuelle de 627 francs.

La *Nationale Vie* dont le siège est à Paris a des agents généraux dans toute la France.

Journaliste expérimenté, brillants états de service, pouvant diriger en même temps que rédiger et administrer, demande un poste en province. Ecrire aux initiales L. C. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (AU 8 JUIN 1900)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, listing stations like Limoges, Brive, Cahors, and Toulouse with departure and arrival times for various train classes.

(1) Le train EXPRESS 23 qui part de Paris à 9 h. 5. prend des voyageurs de 2e et 3e cl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, listing stations like Cahors, Brive, and Paris with departure and arrival times.

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1re classe; il prend exceptionnellement les voyageurs porteurs d'un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. en 2e classe et 500 kil. en 3e classe.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules between Cahors and Libos, listing stations like Mercuès, Arrêt Donelle, and Libos.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules between Libos and Cahors, listing stations like Fumel, Soturac-Touzac, and Cahors.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules between Cahors and Capdenac, listing stations like Cabessut, Arcambal, and Capdenac.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules between Capdenac and Cahors, listing stations like Capdenac, Lamadeleine, and Cahors.

Bibliographie

Le Musée des Familles (67e année), paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 septembre 1900 :

Bondon et Merle, par Al. Muenier. — L'abbé Nollet, par G. Bernier. — L'Âme du petit Violon, par L. Riorot. — Dans la Foie et noire (suite), par W. Hauff. — Critique du Pince-nez. — Supplée de Cancale. — Droit d'aïnesse (suite), par A. Dourliac. — La Sonnette du Crotales.

Illustrations de Clément, A. Guillaume, Lenweiber, R. Vaché, etc.

Prix d'abonnement, Paris : un an 7 fr. Départements, 8 francs, à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 16 septembre 1900.

Vsso Nacla : Chronique. — Jules Jeannin : Une partie de chasse. — Mm J. Micholet : Quand j'étais petite (suite). — Pierre Sales : Fille de Prince (suite). — Capitaine Darrit : L'invasion noire (suite). — Comte Léon Tolstol : Résurrection (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite). Vsso Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Ouverture de la nouvelle gare d'Orléans au quai d'Orsay

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a l'honneur d'informer le Public que les principaux trains express des lignes de Bordeaux, de Toulouse et de Nantes conduisent maintenant les voyageurs et leurs bagages jusqu'à la nouvelle gare de Paris-Quai d'Orsay, située au centre de Paris, près de la place de la Concorde et de l'entrée principale de l'Exposition.

MM. les voyageurs se rendant à Paris par ces trains sont priés de vouloir bien, en demandant leur billet et en faisant enregistrer leurs bagages, faire connaître s'ils désirent descendre à l'ancienne gare de Paris-Austerlitz ou, au contraire, continuer jusqu'à la nouvelle gare de Paris-Quai d'Orsay.

ÉTUDE DE M. A. TASSART

Avoué près le Tribunal civil de Cahors, rue du Portail-Alban, n° 10.

Purge d'hypothèques légales

Par acte passé devant M. Marrou notaire à Cours, le vingt-sept mai mil neuf cent enregistré, le sieur Souques Basile propriétaire à Saint-Michel, commune de Cours, a acquis du sieur Marrou Calixte propriétaire demeurant au lieu et commune de Nadillac.

Un entier immeuble en nature de terre labourable et pré sis au lieu dit Lespignal commune de Nadillac, tenant avec Andral, chemin, Marrou Barthélemy et rivière de Maquefave.

Cet immeuble est la propriété du vendeur pour l'avoir acquis de sa tante Marrou Marie, célibataire quand vivait domiciliée à Nadillac suivant acte M. Lalo, notaire à Lauzès dans le courant de l'année 1892, et l'autre partie pour l'avoir recueillie dans le partage de la succession de ses père et mère Alexandre Marrou et Elisa Baldy tous deux décédés à Nadillac et pour lui avoir été attribué dans le partage de ces successions retenu par M. Ostrowski notaire à Ussel dans le courant de l'année 1898.

Cette vente a eu lieu moyennant la somme de onze cents francs quittancés au dit acte.

Les frais de purge d'hypothèques légales et inscrites s'il en existe seront supportés par le vendeur et viendront en diminution du prix de la vente.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Cahors le vingt-quatre août mil neuf cent et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié : 1° à M. le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors ; 2° au sieur Méléque Pierre cultivateur aux Bories commune de Francoulès, subrogé tuteur des mineurs Elise, Alithe Ernest et Abel Marrou.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

Signé : A. TASSART avoué.

ABONNEMENTS D'ESSAI

DE TROIS MOIS du 1er octobre au 15 décembre inclus

JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois Paris : 3 fr.; Départements : 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et ont placé cette publication, le meilleur marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES Paraissant le 1er de chaque mois France : 1 fr. 50

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient :

Une causerie sur les Modes enfantines Des Modèles de robes



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!

GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, sigures, crevasses, cassures, gercures, maladies de la peau, plies de toutes natures. Réparation exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 3 fr. 50 avec notice d'indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons ornés plats, étiquettes jaunes.

Chapeaux, manteaux, lingerie, layettes, pour fillettes et garçons

Un et souvent deux Patrons découpés Une gravure de Modes coloriée Et, enfin, une planche trimestrielle contenant patrons et broderies

LA POUPEE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Paraissant le 15 de chaque mois

Paris : 1 fr. 75; Département : 2 fr. 25 Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures. Contient en outre chaque mois :

Cartonnages coloriés Figurines à découper; Décors de théâtre Surprises de toutes sortes

On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal, 14, rue Drouot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

AVIS

S'adresser à M. CANCEL, négociant, maison du « Bon Génie », à Agen, pour un emploi de receveur courtier, avec appointements fixes, pour faire la place de Cahors.

— On peut s'adresser également, 16, rue des Cadourques, maison Lasserre, Cahors.

Lot de Futailles

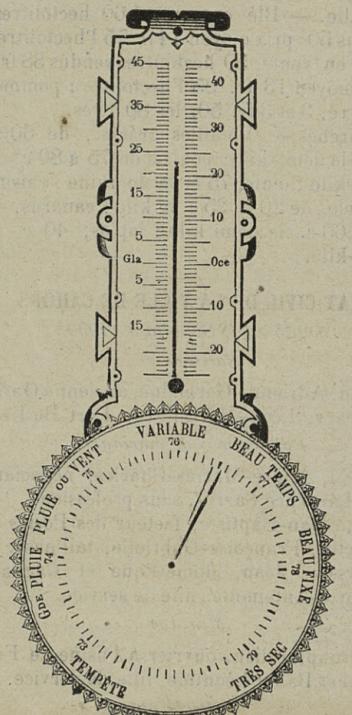
De 220 à 225 litres, de premier choix, à Vendre.

Pour le prix, s'adresser à M. CLARY, presseur d'huile à Cahors, Quai de Regourd.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle. Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 12,2 Id. maxima de la veille : 26, Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.